



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

www.pays-de-brest.fr

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST 4

02

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST 5

03

LE SCOT DU PAYS DE BREST 10

04

LE SIG GÉOPAYSDEBREST 11

05

ECONOMIE ET EMPLOI 12

06

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 15

07

ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ 17

08

SERVICES AU PUBLIC 19

09

CONTRAT DE PARTENARIAT 20

10

LA COMMUNICATION 23

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2018 a constitué une étape importante, marquante pour de nombreux projets que nous portons ensemble.

Il en va du cluster algues qui a connu son lancement en septembre dernier. Cette filière algues en plein développement (600 emplois en 2015 pour 850 en 2018) a besoin d'être accompagnée car elle reste fragile pour différentes raisons. Ce projet traduit notre volonté d'associer acteurs publics et privés et d'établir un partenariat fort entre toutes les instances (collectivités, technopôle, CCI, université, organisations professionnelles, ...) au bénéfice de l'économie et de l'emploi sur notre territoire. Nous poursuivons dans cette voie en initiant un travail autour de la filière bois.

En fin d'année, nous avons approuvé le SCoT. C'est l'aboutissement d'un travail de quatre ans qui a beaucoup mobilisé les élus. Ce SCoT est ambitieux en termes de préservation du foncier agricole et naturel ainsi que de l'environnement tout en affirmant notre volonté de poursuivre le développement économique. De plus, il sera traduit rapidement au sein de trois PLUi qui ont pour ambition d'être approuvés début 2020.

Dans le domaine de la santé, nous avons abouti à l'élaboration et à la validation d'un plan d'actions du contrat local de santé à l'échelle des sept intercommunalités, ce qui est une première au niveau régional, voire au niveau national. Et nous nous donnons les moyens pour le mettre en œuvre.

Le sujet des mobilités durables est nouveau pour le territoire du Pays de Brest. La première année de la mission a mobilisé fortement les acteurs publics et privés avec de nombreuses propositions d'actions.

Par ailleurs les fonds régionaux et européens ont connu une forte programmation via le contrat de partenariat. Les fonds européens nous permettent de soutenir des entreprises, des associations, organisations professionnelles qui font preuve d'innovation. D'autre part, nous sommes très attentifs aux échanges en cours avec le Conseil régional autour de la BreizhCOP et par conséquent du devenir de la politique territoriale de la région.

François CUILANDRE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST



Depuis fin 2017,
le **Pays de Brest**
compte **103 communes**
et **7 intercommunalités**.

Quelques **chiffres clés** du Pays de Brest :

418 600

habitants
en 2015
(+ 0,31%/an)

210 200

hectares

600

km de
linéaire
côtier

149 000

emplois salariés

18 425

entreprises
(industrie,
commerce,
services)

28 000

étudiants

PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

LE PÔLE METROPOLITAIN : UN ESPACE DE COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis près de 20 ans, les élus du Pays de Brest se sont organisés, sous forme associative avant d'être transformé en Pôle métropolitain en 2012. Il constitue un espace de dialogue afin de penser en commun les politiques publiques sur un bassin de vie et d'emploi de plus de 420 000 habitants avec l'arrivée du territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay. Cette recherche de cohérence et de convergence permet de rendre plus efficace la mise en œuvre des politiques publiques.

A partir d'une lecture partagée de la réalité du territoire comme véritable bassin de vie et d'emploi, le Pays de Brest s'est constitué en adoptant l'adage suivant "ce qui est bon pour Brest est bon pour nous tous et inversement". C'est ainsi que naturellement, le périmètre du SCoT a épousé les contours du Pays de Brest pour devenir l'un des plus grands SCoT de France en 2004. Depuis 2015, la communauté urbaine de Brest est devenue métropole en faisant valoir l'importance des fonctions métropolitaines à Brest et son positionnement au cœur du bassin d'emploi.

LES MEMBRES DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

- **Brest métropole**
- **Les communautés de communes :**
 - du Pays d'Iroise,
 - du Pays des Abers,
 - de Lesneven-Côtes des Légendes,
 - du Pays de Landerneau-Daoulas,
 - de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime,
 - de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

QUE FAIT LE PÔLE METROPOLITAIN ?

**Il est compétent en matière de SCoT
sur le territoire du Pays de Brest.**

**Il conduit des actions d'intérêt métropolitain
dans les champs suivants :**

- Economie et emploi
- Transition énergétique
- Accessibilité et mobilité
- Services au public

**Il mobilise des financements au bénéfice des
acteurs publics et privés du pays de Brest :**

- Contrat de partenariat avec le Conseil régional (crédits régionaux et européens)
- Appel à projets TEPcv

LES INSTANCES DU PÔLE METROPOLITAIN

Le Comité syndical



François CUILLANDRE
Brest métropole



Claude BELLEC
Brest métropole



**Frédérique BONNARD
LE FLOC'H**
Brest métropole



Claudine BRUBAN
Brest métropole



Dominique CAP
Brest métropole



Michel GOURTAY
Brest métropole



Christian CALVEZ
CC Pays des Abers



Bernard GIBERGUES
CC Pays des Abers



Loïc GUEGANTON
CC Pays des Abers



Armel GOURVIL
Brest métropole



Fabrice JACOB
Brest métropole



Charles KERMAREC
Brest métropole



Bernadette MALGORN
Brest métropole



Yohann NEDELEC
Brest métropole



Pierre OGOR
Brest métropole



Andrew LINCOLN
CC Pays des Abers



Roger TALARMAIN
CC Pays des Abers

Le Comité syndical s'est réuni à 4 reprises en 2018 (comptes rendus disponibles sur l'extranet du site pays-de-brest.fr)



Ronan PICHON
Brest métropole



Tifenn QUIGER
Brest métropole



Bernard RIOUAL
Brest métropole



Reza SALAMI
Brest métropole



Bruno SIFANTUS
Brest métropole



Hosny TRABELSI
Brest métropole



Bernard TANGUY
C Lesneven Côte des Légendes



Charlotte ABIVEN
C Lesneven Côte des Légendes



Claudie BALCON
C Lesneven Côte des Légendes



Pascal GOULAOUIC
C Lesneven Côte des Légendes



André TALARMIN
CC Pays d'Iroise



Viviane GODEBERT
CC Pays d'Iroise



Gilles MOUNIER
CC Pays d'Iroise



Bernard QUILLEVERE
CC Pays d'Iroise



Yves STEPHAN
CC Pays d'Iroise



Daniel MOYSAN
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Roger LARS
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Roger MELLOUET
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Louis RAMONE
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime



Patrick LECLERC
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Laurence FORTIN
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Alexandra GUILLORE
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Julien POUPON
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Chantal SOUDON
CC Pays de Landerneau-Daoulas



Gaëlle NICOLAS
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Annie LE VAILLANT
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Armel LORCY
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Gilles SALAUN
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay

LE BUREAU

Constitué d'un Président et de 7 Vice-Présidents, chaque intercommunalité du Pays de Brest est représentée.



François CUILLANDRE
Président



André TALARMIN
1^{er} Vice-président
Politiques territoriales et relations avec les institutions



Christian CALVEZ
Vice-président
SCoT et habitat



Patrick LECLERC
Vice-président
Economie et emploi



Dominique CAP
Vice-président
Finances, personnel



Daniel MOYSAN
Vice-président
Énergie et santé



Gaëlle NICOLAS
Vice-présidente
SIG, environnement, littoral



Bernard TANGUY
Vice-président
Mobilité (transport, très haut débit)

Le bureau s'est réuni à 4 reprises en 2018 (comptes rendus disponibles sur l'extranet du site pays-de-brest.fr)

UNE INGENIERIE L'ÉQUIPE SALARIÉE

Thierry CANN

Directeur

📧 thierry.cann@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 31

Anne LE NAOUR

Assistante de direction

📧 anne.le-naour@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 30

Mickaèle LE BARS

Chargée des politiques contractuelles

📧 mickaele.le-bars@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 34

Luce DEMANGEON

Chargée de mission fonds européens

📧 luce.demangeon@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 37

Estelle LE PAGE / Sterenn APPERE

Gestionnaires des programmes européens

📧 estelle.lepage@pays-de-brest.fr
📧 sterenn.appere@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 38

Erwan BUREL

Chargé de mission économie

📧 erwan.burel@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 32

Laura RIOS GUARDIOLA

Chargée de mission santé

📧 laura.rios@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 35

Erwan FLOCH

Chargé de mission PCAET

📧 erwan.floch@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 33

Marianne SAVORET

Chargée de mission mobilités durables

📧 marianne.savoret@pays-de-brest.fr
☎ 02 98 00 62 36

Alice GOUT-ROUE

Chargée de mission auprès du Conseil
de développement de la métropole
et du Pays de Brest

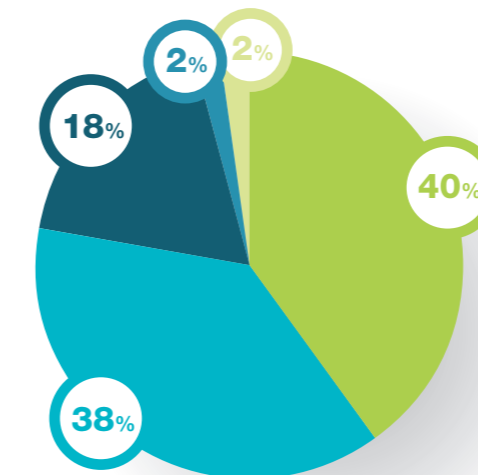
📧 alice.gout-roue@conseil-developpement-brest.fr
☎ 02 98 00 62 30

DES CONVENTIONS

Avec l'Adeupa (SCoT, mobilité, commerce...)
Brest métropole (SIG, Infra numériques)
Ener'gence (fonds chaleur, PCAET...)

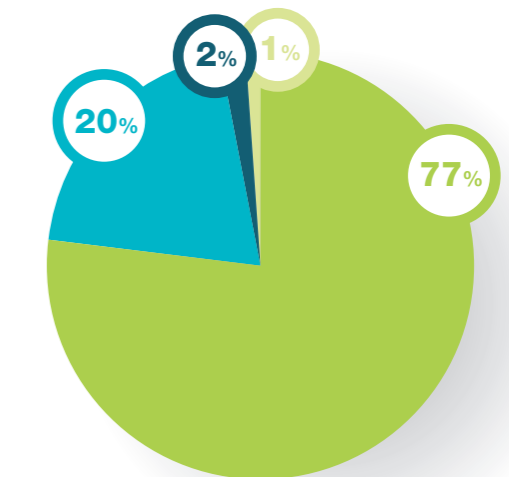
BUDGET 2018

Les dépenses de la section
de fonctionnement s'élèvent à
1 207 715,30 €.



- Cotisations et contributions : Brest métropole (SIG, THD, enquête ménage et déplacements), ADEUPa, Ener'gence, FédéSCoT et C2D bretons
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Études
- Dotations aux amortissements

Les recettes de la section
de fonctionnement s'élèvent à
1 137 618,53 €.



- Contribution des membres
- Région
- Autres organismes (ARS ADEME)
- Refacturation BTO remboursements FARNET

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'année 2018, hors report année précédente, est de -70 096,77 €. Ce déficit de la section de fonctionnement s'explique essentiellement par le retard de versement des fonds européens et le non versement à ce jour des subventions pour le projet de Système d'information sur le foncier économique (60 000,00 € attendus).

Les dépenses d'investissements (38 173,80 €) concernent la cession de droits et licences des logiciels de comptabilité et de délibérations, et du système d'information du foncier économique.

Les recettes de la section d'investissement (58 318,56 €) sont constituées de la dotation aux amortissements provenant de la section de fonctionnement, et de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

LE SCOT DU PAYS DE BREST

L'année 2018 a permis de voir aboutir la révision du SCoT initiée quatre ans plus tôt. Il a été approuvé le 19 décembre et est exécutoire depuis le 20 février 2019.

La décision de révision du SCoT de 2011 avait été prescrite fin 2014 afin de rendre le document compatible avec les lois Grenelle II et ALUR et ainsi mieux prendre en compte les questions environnementales et la consommation du foncier agricole et naturel.

L'année 2018 a permis de recueillir les avis des personnes publiques associées et d'organiser l'enquête publique, qui a conduit la commission d'enquête à rendre son rapport et ses conclusions en septembre.

La promulgation de la Loi ELAN fin novembre 2018 et son application immédiate notamment sur le volet littoral est venue percuter le projet. La décision prise a été d'approuver le SCoT en l'état et de conduire une modification simplifiée dès 2019 afin de prendre en compte les dispositions de la Loi ELAN.

Il est important de rappeler les principaux objectifs du SCoT :

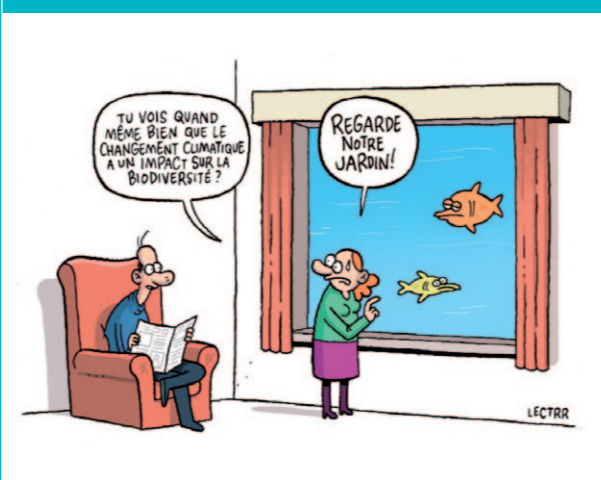
- Une augmentation de la population de 0,45 % de moyenne annuelle, seule de nature à assurer le maintien du nombre d'emplois du fait du vieillissement et du desserrement des ménages,
- Une place primordiale à l'économie (zones d'intérêt "pays", économie maritime, plus grande souplesse pour la création dans nos centres urbains d'activités compatibles avec l'habitat),
- Le maintien de l'équilibre de la population entre la métropole et le reste du Pays de Brest
- Une reconquête de nos centres bourgs (renouvellement urbain, document d'aménagement artisanal et commercial),
- Une accentuation de la protection de l'environnement,
- Une économie du foncier agricole et naturel.

Le travail mené a aussi pris en compte la généralisation des P.L.U.i sur notre territoire.

Avec plus de 120 participants à Pleyben, pour l'édition 2018 des rendez vous du SCoT, le thème central autour de la biodiversité a mobilisé bien qu'il s'agisse d'un sujet parfois difficile à appréhender. Cependant, ce sujet sera de plus en plus présent au sien des documents de planification.

La rencontre a permis, au travers d'exemples concrets de répondre aux questions suivantes :

- Comment préserver, enrichir la biodiversité en milieu urbanisé ?
- Comment la biodiversité peut contribuer à l'attractivité de nos communes, villes ?
- Changement climatique et biodiversité : quels enjeux ? quels éléments de réponse ?



LE SIG GEOPAYSDEBREST

Le Système d'Information Géographique (SIG) du Pays de Brest s'enrichit chaque année de nouvelles données et de nouveaux outils afin de répondre aux besoins de connaissance, d'analyse et de valorisation du territoire.

EXTENSION DU TERRITOIRE

Afin de prendre en compte la Communauté de communes de **Pleyben-Châteaulin-Porzay**, de nombreuses données ont été intégrées sur ce territoire en 2018 : cadastre, urbanisme, réseaux, équipements, voies et adresses, géologie... Des formations, auprès d'élus et de techniciens, à l'utilisation de la plateforme ont également été assurées.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DU TERRITOIRE

Fourniture des éléments cartographiques nécessaires à la carte de randonnées **Brest terres océanes**

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la numérisation des **réseaux d'eaux** de 4 intercommunalités du Pays de Brest

Participation au groupe de travail national consacré aux données géographiques sur la mer et le littoral

NOUVEAUX SERVICES PROPOSÉS PAR LA PLATEFORME

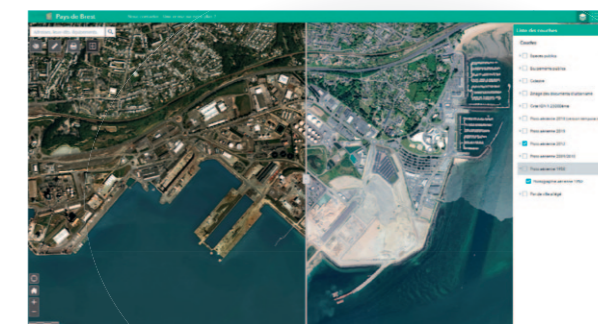
Interface cartographique du Système d'information dédié au **développement économique**

Nouvelles applications de mise à jour des équipements publics et des points d'apport volontaire

Mise en ligne de la base adresse sur **data.gouv.fr** afin d'alimenter la Base Adresse Nationale (BAN)

Actualisation du cahier des charges des **plans de récolement** et du module associé

Edition de **plans papier** de la photographie aérienne 2015 adressés à chacune des collectivités du Pays



348

lots de données
en Open Data

2 300

visites par
mois du
visualiseur
avancé44
utilisateurs
formés2 000
visites par mois
du visualiseur
simple

26

réutilisations
de cartes
dynamiques
dans les
sites des
collectivitésUn réseau de
6
référénts
communautaires

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ALGUES

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest, en partenariat avec le Technopôle Brest-Iroise et la CCI MBO Brest et avec le soutien de l'Europe et de la Région Bretagne, a créé un cluster algues* pour accélérer la structuration et le développement de la filière algues qui représente 850 emplois en 2018. Cette action de mise en réseau est menée en collaboration étroite avec les entreprises et l'ensemble des acteurs locaux de la filière.

Le cluster algues du Pays de Brest, lancé en septembre 2018, rassemble des entreprises de production et de transformation, des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et des collectivités. Le pilotage est assuré par le Pôle métropolitain du Pays de Brest, l'animation opérationnelle est confiée au Technopôle Brest-Iroise avec l'appui de la CCI MBO Brest. Un comité de pilotage représentatif de la filière et composé de 4 collèges impulse et oriente le plan d'actions opérationnel. Un temps fort annuel rassemblera l'ensemble des acteurs.

4 actions prioritaires

Le cluster algues du Pays de Brest s'appuie sur une feuille de route construite en concertation avec les acteurs locaux de la filière. 4 actions prioritaires sont actées pour 2019 :

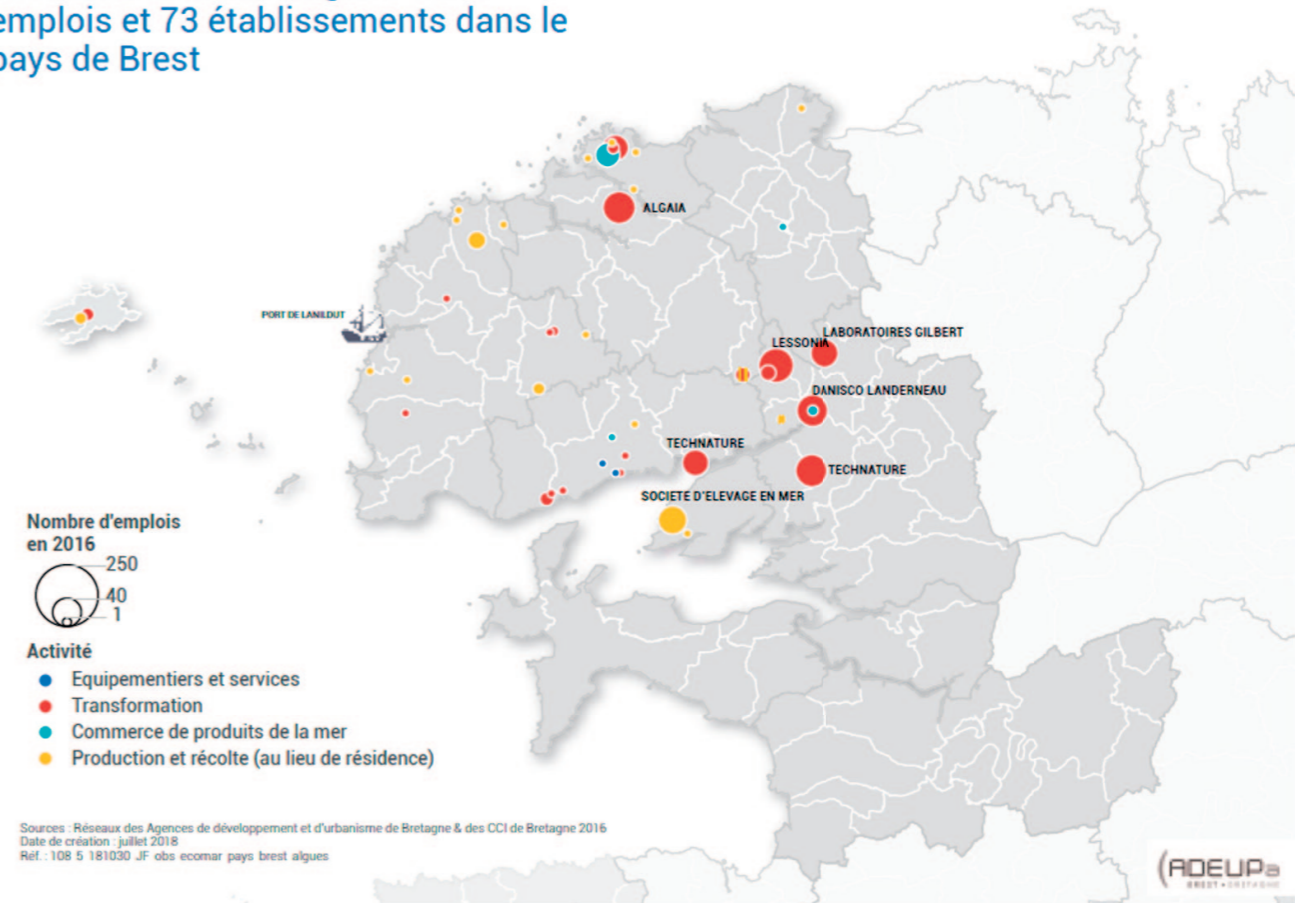
- Un groupe de travail sur la récolte, la culture, le suivi et la préservation de la ressource.
- Un groupe de travail sur la qualité, la traçabilité et la valorisation de la ressource.
- Une étude du poids économique de la filière.
- Une cartographie des acteurs et compétences.

Le Pays de Brest dispose du potentiel pour prendre une place de leader dans le développement des algues et de leurs actifs, sur des marchés pouvant générer de nombreux emplois. La filière algues concentre en effet de nombreux atouts et potentialités sur notre territoire : une biomasse algale unique, des entreprises dynamiques et innovantes, l'excellence de la recherche en biologie marine.



Laboratoire de l'entreprise Agrimer à Plouguerneau.

Focus sur la filière "Algues" : 850 emplois et 73 établissements dans le pays de Brest



*QU'EST-CE QU'UN CLUSTER ?

Un cluster est un réseau d'entreprises fortement ancrées localement, souvent sur un même créneau de production et sur une même filière, et d'institutions associées (enseignement, recherche, collectivités...). Il permet, en fédérant les énergies autour d'une activité dominante, de conquérir de nouveaux marchés. Par extension, on désigne également par cluster la structure en charge du fonctionnement du réseau sur un territoire.

Source : France Clusters

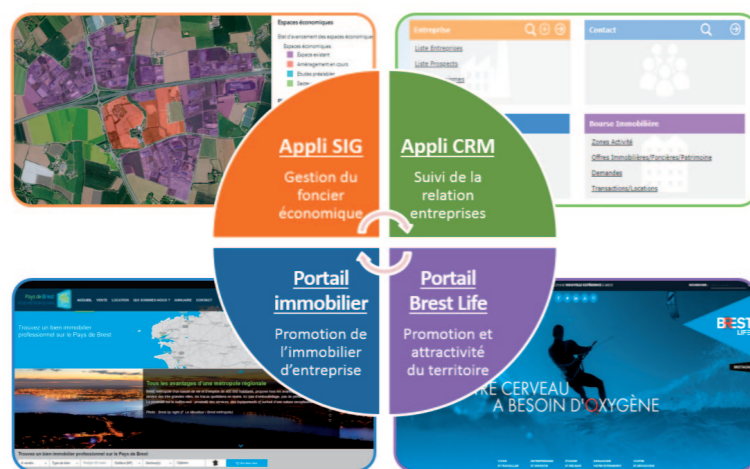


Pêche embarquée de laminaires en mer d'Iroise

IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a mis en place un Système d'information pour le développement économique. Ce projet initié en 2014 et co-construit avec les EPCI du Pays de Brest s'est concrétisé en 2017-2018 avec le déploiement d'outils professionnels pour l'accueil et le développement des entreprises sur le territoire qui contribuent à renforcer une culture commune sur le développement économique.

Vue d'ensemble des outils au service du développement économique :



Le portail de promotion de l'immobilier d'entreprise a pour objectif de rendre visible l'offre immobilière à destination des entreprises. L'objectif est de proposer une offre exhaustive et actualisée sur l'ensemble du Pays de Brest. Ce portail facilite l'implantation des entreprises sur le territoire avec plus de 400 offres régulièrement mises à jour par un réseau d'agences spécialisées partenaires.

www.paysdebrest-immo-entreprises.fr

Ce portail immobilier est complété par une carte interactive des **solutions pour l'implantation des jeunes entreprises**, réalisée avec l'appui du service SIG GéoPaysdeBrest, qui rassemble plus de 50 espaces publics et privés. Pépinières, hôtels d'entreprises, ateliers relais, coworking, FabLabs... Une diversité de solutions immobilières et de services associés pour l'installation des jeunes entreprises en Pays de Brest.

arcg.is/1L5yzz

L'application SIG sur le foncier économique a été créée avec le soutien de la Région Bretagne et de l'Europe. Elle permet un suivi des 159 espaces économiques du Pays de Brest, avec une donnée mutualisée, fiabilisée et actualisée en continu. Cette application permet également d'explorer le potentiel de densification et de renouvellement du foncier économique : état des lieux de la densité des espaces, identification des potentialités de densification... Un travail est en cours avec l'appui de l'ADEUPa et en collaboration avec les EPCI du Pays de Brest pour objectiver ce potentiel.

*Pour la promotion et l'attractivité du territoire, les membres du Pôle métropolitain du Pays de Brest contribuent collectivement au **dispositif Brest Life**. Comme pour la destination Brest terres océanes, l'échelle pertinente pour renforcer l'attractivité et la visibilité de Brest, en France et à l'international, est le Pays de Brest.*

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE PAYS DE BREST AUX PETITS SOINS POUR LES PLANS CLIMAT DE SES INTERCOMMUNALITÉS

Depuis l'automne 2017, les six communautés de communes du Pays de Brest élaborent leurs plans climat air énergie territoriaux (PCAET), soutenues par une ingénierie commune. Tout en gardant chacune leur autonomie quant au plan d'actions développé, elles vont plus loin dans l'analyse, bénéficient d'outils techniques plus pointus et profitent des avancées de leurs voisines. Un dispositif unique en Bretagne.



Atelier de construction de la stratégie territoriale au Pays d'Iroise Communauté - 05/02/2019

Dispositif d'animation unique mais calendriers décalés

Préfiguration unique, diagnostics réalisés avec l'appui d'Ener'gence, l'Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat du Pays de Brest, formation commune des techniciens et élus référents des intercommunalités, architecture unique des documents (en s'appuyant sur l'outil régional Ener'GES), marché groupé sur l'évaluation environnementale... la mutualisation permet des économies et de l'efficacité. Une fois ces cadres communs actés, des calendriers glissants ont été définis pour permettre au chargé de mission d'accompagner chaque territoire jusqu'en 2020.

Des outils techniques très pointus

La mutualisation permet également d'accéder à des outils auxquels les EPCI n'auraient pas pu prétendre seuls. Le pays de Brest a répondu à un appel à projet de l'ADEME qui a permis un accompagnement des EPCI en termes d'état des lieux des actions déjà en place. Ener'gence a également recruté une stagiaire pour manier l'outil Impact climat utilisé pour le volet vulnérabilité et adaptation au changement. C'est un outil gratuit de prospective assez complexe nécessitant un temps de prise en main assez long, à six, cela devient pertinent et efficace. Même situation avec

destination TEPOS proposé par le CLER un outil d'animation ludique sous forme d'un plateau et de cartes à jouer. La mutualisation permet de le proposer plus facilement pour faire l'état des lieux et construire ensemble le futur énergétique du territoire.

Extraits modifiés d'un article paru sur le site territoires conseil : <https://www.banquedesterritoires.fr/le-pays-de-brest-aux-petits-soins-pour-les-plans-climat-de-ses-intercommunalites-29>



Utilisation de l'outil Destination TEPOS lors d'un atelier de construction de la stratégie territoriale de la Communauté de Lesneven - Côte des Légendes - 23/11/2018

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Valorisation des CEE

Dans le cadre de l'appel à projets Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv), le Pays de Brest bénéficie du programme de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) TEPcv.

Le Pays de Brest bénéficie d'une enveloppe d'environ **1,7 M€** à répartir sur les 5 communautés de communes (Iroise, Abers, Lesneven Côte des Légendes, Landerneau-Daoulas, Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime) ayant répondu à l'Appel à Projets TEPcv.

Cette enveloppe sert à financer des travaux d'éclairage public ainsi que des travaux de rénovations énergétiques sur des bâtiments publics.

Le Pôle métropolitain a fait appel à des prestataires pour la gestion de ces dossiers. La répartition des rôles est la suivante :

- Pays de Brest : coordination et répartition de l'enveloppe
- SDEF : suivi des dossiers éclairage public et envoi des dossiers au Pôle National CEE
- Ener'gence : Suivi des dossiers bâtiments publics

41 communes et 1 EPCI bénéficient de projets de renouvellement de l'éclairage public

7 communes et 1 EPCI sont suivis par Ener'gence pour valoriser des projets sur les bâtiments publics (rénovations énergétiques de la gare maritime de Camaret, remplacement de chaudière à la maison de associations de Logonna-Daoulas, remplacement des huisseries de l'hôtel de ville de Landerneau...)

Ces dossiers sont complexes à monter car de nombreux justificatifs sont demandés mais ils bénéficieront au total à **44 communes du territoire et 2 EPCI.**

Il y a eu un effet levier du dispositif financier TEPcv pour lancer des projets en lien avec la transition écologique et énergétique.



ACCESSIBILITÉ & MOBILITÉ

MISSION MOBILITÉS DURABLES

Depuis plusieurs années, les élus du Pays de Brest ont pu faire les constats suivants :

- De nombreux habitants non motorisés rencontrent des difficultés de déplacement, en particulier sur les territoires isolés au sein desquels l'offre de transports en commun est insuffisante.
- Le trafic routier a augmenté ces dernières années, conduisant ainsi à une hausse des ralentissements.
- Le transport est responsable de 25 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Pour tenter d'apporter des réponses à ces problématiques, les élus du Pays de Brest ont souhaité travailler ensemble, à l'échelle du bassin de vie qu'est le Pays de Brest, afin d'élaborer une stratégie en faveur d'une mobilité plus accessible et plus durable.

Le Pôle métropolitain a recruté une chargée de mission en avril 2018 afin d'élaborer le plan d'actions mobilité durable du Pays de Brest :

- Un diagnostic partagé de la mobilité sur le Pays de Brest a été effectué suite à la rencontre de nombreux acteurs et partenaires. Il est disponible sur le site internet du Pôle métropolitain.
- Un séminaire réunissant plus de 80 personnes a eu lieu le 1er octobre 2018 afin d'identifier les forces et les faiblesses du territoire et les principaux enjeux.
- Huit ateliers ont été organisés entre novembre et janvier 2019 avec une soixantaine de personnes afin de co-construire le plan d'actions permettant de répondre aux besoins identifiés.



Train en gare de Châteaulin.

De nombreux acteurs de la mobilité ont été mobilisés (élus, opérateurs de transport, associations, techniciens de collectivités, Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest...) ce qui a permis d'aboutir à un premier plan d'actions suivant 4 axes principaux :

01 Visibilité de l'offre et coordination des acteurs

- Coordonner les acteurs de la mobilité
- Communiquer sur l'offre globale de mobilité
- Informer et conseiller la population sur l'offre globale de mobilité

02 Sensibilisation, mobilisation et éducation à la mobilité

- Sensibiliser et accompagner les habitants
- Développer les incitations et les facilitations pour accompagner les changements de comportements

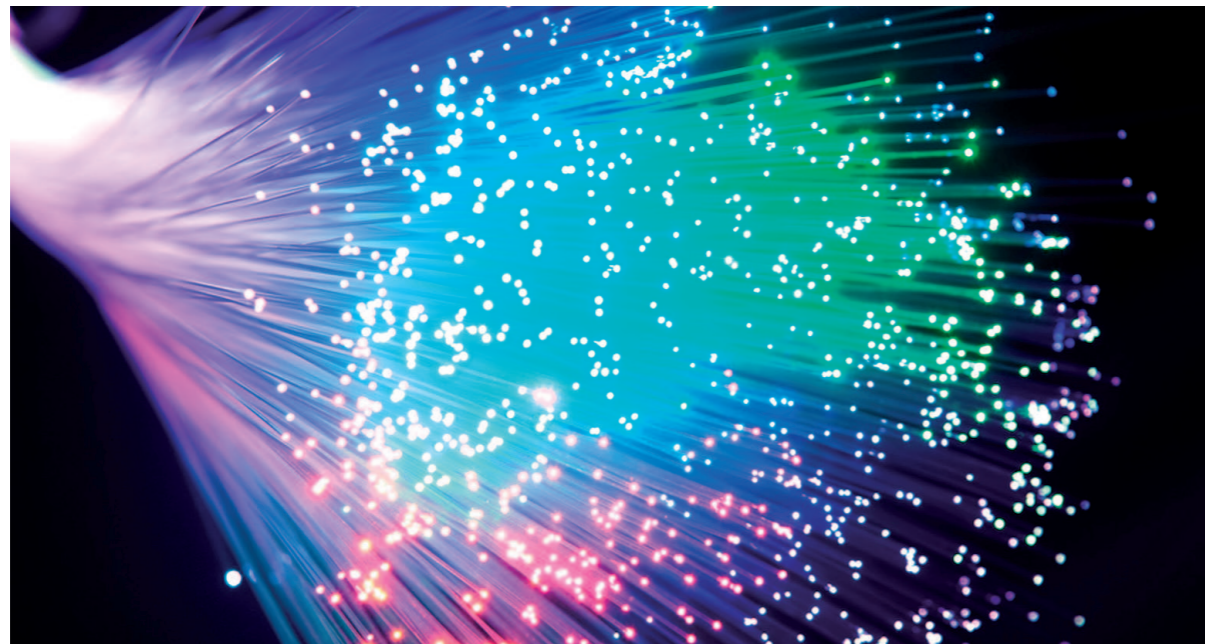
03 Développement de solutions de mobilité innovantes

- Répondre au besoin de déplacement des personnes sans permis ou sans véhicule
- Expérimenter et essayer des solutions de mobilité innovantes

04 Intermodalité et aménagements

- Améliorer l'offre multimodale
- Intensifier et homogénéiser la signalétique au sein des communes
- Augmenter le niveau de service des pôles d'échange du territoire

En 2019, la mission sera poursuivie afin d'approfondir le travail commencé sur le plan d'actions. La mise en œuvre de certaines actions débutera également cette année.



MISSION AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Depuis de nombreuses années, le Pôle métropolitain a confié au service numérique de Brest métropole le soin d'accompagner les communautés de communes du Pays de Brest sur les questions d'infrastructures numériques. En 2018, les missions furent les suivantes :

- 01** La gestion patrimoniale des infrastructures numériques
- 02** La réalisation d'études d'opportunités de pose de fourreaux et l'accompagnement technique lors de la pose de fourreaux
- 03** La réalisation d'une étude technique pour la constitution d'un réseau de collecte optique structurant à l'échelle du territoire
- 04** L'accompagnement des communautés de communes dans le cadre du déploiement du programme Bretagne Très Haut Débit (phase 1 FTTH en cours de déploiement)
- 05** L'accompagnement sur la gestion du réseau THD dans les ZAE (gestion du réseau fibre optique, appui administratif et technique) et les relations avec les différentes entités publiques et privées concernant l'avenir de ce réseau (future intégration de ce réseau dans le cadre des déploiements de Bretagne Très Haut Débit)
- 06** L'appui des EPCI dans les réponses aux sollicitations d'entreprises du territoire quant à leurs recherches de solutions d'accès au numérique
- 07** L'accompagnement des communautés de communes dans le cadre du programme national de New Deal Mobile (dispositif d'amélioration de la couverture mobile)

SERVICES AU PUBLIC

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Afin de soutenir l'engagement des EPCI du Pays de Brest dans l'élaboration d'un contrat local de santé, l'action du Pôle métropolitain en 2018, en lien avec l'ARS, a été consacrée à l'élaboration du cadre et du contenu du CLS ainsi qu'à la définition de son animation et de sa gouvernance.

Par ailleurs, l'arrivée de la communauté de communes de Pleyben Châteaulin Porzay au Pays de Brest a permis de travailler à l'élaboration d'un diagnostic de santé partagé. Pour ce faire, des acteurs du territoire (élus et professionnels dans le domaine du soin, médico-social, promotion de la santé) ont été sollicités pour l'identification des besoins et la recherche de pistes d'action. Trois rencontres collectives ont été organisées autour de thématiques : Santé des personnes âgées, santé et populations vulnérables (enfance, jeunes, précarité, santé mentale), accès aux soins de premier recours.

Un contrat cadre a été rédigé qui synthétise les principaux constats et besoins du territoire en matière de santé et la manière dont les signataires s'engagent à y répondre. Le document est accompagné d'un plan d'actions.

Suivant l'approche participative, moteur de la démarche, des élus et des professionnels du territoire ont été sollicités pour la construction d'environ 50 fiches-actions organisées autour de quatre axes :

- Un premier axe "Accès aux soins" qui vise à renforcer et maintenir l'offre de soins sur le territoire,
- Un axe "Promotion de la santé" dont la priorité est de donner une place plus importante aux actions de prévention destinées à favoriser des habitudes de vie saines mais aussi à la création d'environnements favorables à la santé,
- L'axe "Populations vulnérables et leurs aidants", se centre sur la manière d'améliorer le parcours de santé de certaines populations prioritaires,
- L'axe "Innovation et participation citoyenne" cherche à promouvoir les actions dont les citoyens deviennent acteurs de leur santé à niveau individuel certes mais aussi et surtout au niveau de la collectivité.

L'ensemble des EPCI du Pays de Brest signeront ce contrat en début 2019, soutenu également par des partenaires incontournables tels que la Région Bretagne, le conseil Départemental, la Caisse primaire d'assurance maladie du Finistère, le CHRU de Brest, la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique et la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail Bretagne.



CONTRAT DE PARTENARIAT

Le contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Brest permet d'accompagner, pour la période 2014-2020, la mise en œuvre de la stratégie de développement du territoire par la mobilisation de crédits européens, régionaux et territoriaux.

Il comprend ainsi à la fois des crédits régionaux et des crédits européens territorialisés (ITI FEDER, LEADER, DLAL FEAMP)

Une nouvelle dotation de 14 204 366 € de crédits régionaux de la politique territoriale est allouée au Pôle métropolitain du Pays de Brest pour la période 2017-2020 pour lui permettre de mettre en œuvre les priorités partagées de développement définies dans le contrat de partenariat, et sur la base des critères de péréquation régionale adoptés par le Conseil régional en février 2017.

Avec les reliquats correspondant à l'enveloppe non programmée sur la période 2014-2016, le Pays de Brest se voit ainsi garantir une dotation totale de **21 013 834 € sur la période 2017-2020, dont un maximum de 2,5 % dédié au soutien à des projets de fonctionnement, soit 525 345,85 €.** Seules les collectivités, leurs groupements, ainsi que les associations peuvent se voir soustenus pour des projets de fonctionnement.

En 2018, le Comité Unique de Programmation s'est réuni à 7 reprises, 61 projets sollicitant les crédits régionaux ont reçu un avis favorable pour un montant total de subvention de 7 414 651 €

Le taux de programmation des projets validés en CUP sur la période 2017-2020 atteint 68% de la dotation totale de 21 013 834 €.

3 projets de réhabilitation thermique de logements sociaux sollicitant l'ITI (Investissement Territorial Intégré) FEDER ont été programmés en 2018 pour atteindre un taux de programmation de 66% en fin d'année 2018 (dotation totale de 1 472 364 €). L'ITI FEDER permet de financer les usages numériques, la réhabilitation thermique des logements sociaux, les projets de production d'énergies renouvelables et des projets liés à la mobilité durable. La convention a été signée le 2 mars 2016.



Extension école Plouguin. Source : mairie de Plouguin

LEADER

Le programme LEADER du Pays de Brest bénéficie d'une enveloppe de 2 037 891 €, jusque fin 2020. Le plan d'action LEADER du Pays de Brest **permet d'accompagner des projets collectifs et/ou innovants en faveur du développement économique rural.** En 2018, 800 000 € de fonds LEADER ont été attribués pour 16 porteurs de projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable en CUP :

FICHE-ACTION LEADER	INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR DE PROJET	MONTANT LEADER SOLLICITÉ
FICHE-ACTION 1 VERS UN PARCOURS ENTREPRENEURIAL INNOVANT	Développement de l'emploi associatif et intersectoriel en Pays de Brest	Association SEMA'FOR	73 732 €
	Aménagement d'un espace de travail partagé	Ville de Landerneau	75 000 €
	Rénovation de l'ancienne mairie de Pont-de-Buis en espace de co-working	Commune de Pont-de-Buis-lès-Quimerch	75 000 €
	Tech Iroise : Aménagement des espaces partagés	Pays d'Iroise Communauté	25 232 €
FICHE-ACTION 2 VERS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DURABLES ET DE QUALITÉ	Attractivité des métiers agricoles : destination collège	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne	23 686 €
	Projet d'espace-test agricole à vocation d'élevage sur le domaine de Menez-Meur	Parc Naturel régional d'Armorique	53 160 €
	"Rade en fête" : Valoriser la Rade à travers des événements nautiques fédérateurs	Brest terres océanes	44 848 €
	Structurer l'offre autour de la randonnée pédestre et du vélo	Brest terres océanes	75 000 €
FICHE-ACTION 3 VERS UNE VALORISATION PARTAGÉE DE NOS SPÉCIFICITÉS	Promouvoir la Route des phares	Brest terres océanes	55 187 €
	Refonte de l'enclos des loups du Domaine de Menez Meur	Parc Naturel régional d'Armorique	46 000 €
	Valorisation touristique de l'Aber Benoît et de l'Aber Wrac'h d'Armor en Argoat	Office de tourisme du Pays des Abers	75 000 €
	Outils de communication pour la valorisation du Jardin Insolit(h)e de la Maison des minéraux	Association Centre régional d'étude et de promotion du patrimoine naturel	15 197 €
FICHE-ACTION 4 VERS UNE APPROPRIATION DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES	Schéma de développement de l'accueil du public en forêts du Cranou et de Landevennec	Communauté de communes Presqu'île de Crozon Aulne maritime	13 603 €
	Tijouets : réemploi de jeux et jouets usagers	Association Don Bosco	50 000 €
	G4DEC - Service commun de 4 EPCI autour d'un projet mutualisé d'économie circulaire	Communauté de communes du Pays des Abers	50 000 €
		Parc Naturel Marin d'Iroise	50 000 €
TOTAL			800 645 €



Association Ti Jouets : Réemploi de jeux et jouets usagés. Source : Tijouets

DLAL FEAMP

1 029 632 € ont été attribués au Pays de Brest pour soutenir des actions collectives et innovantes en faveur des filières pêche et aquaculture jusqu'en 2020.

En 2018, la Commission mer et littoral du Pays de Brest (regroupant élus, professionnels de la mer, associations et établissements publics) a auditionné 7 projets et attribué près de 357 538 € de fonds DLAL FEAMP :

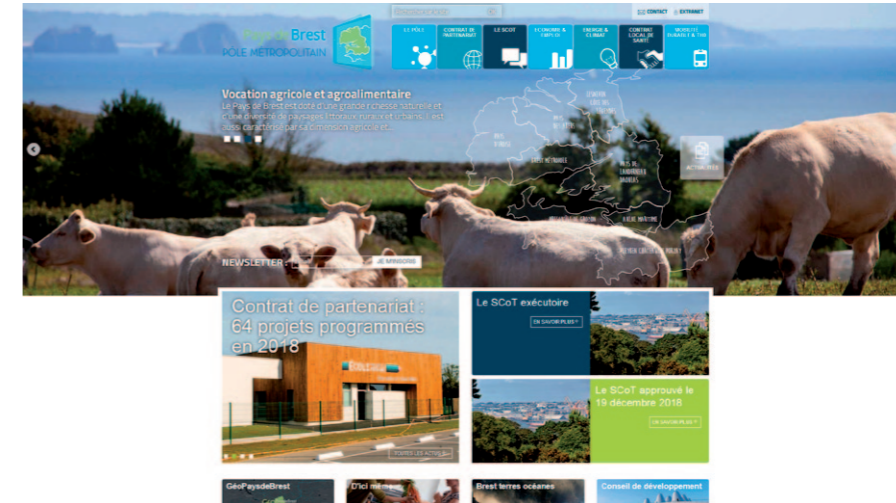


Pêche à la coquille St Jacques en Rade de Brest
(source : S. Chajari/Pays de Brest)

FICHE-ACTION DLAL FEAMP	INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR DE PROJET	MONTANT DLAL FEAMP SOLLICITÉ
FICHE-ACTION 2 CONSTRUIRE UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE POUR DÉVELOPPER DES PRATIQUES DURABLES	Faune Environnante et Diversité (FEDIVER) en Rade de Brest	IFREMER	25 953 €
	PECHESPIR - Animation de la charte pêcheur partenaire avec un focus sur les interactions pêche professionnelle et espèces protégées	Parc Naturel marin d'Iroise	44 250 €
FICHE-ACTION 4 DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE BASÉE SUR LES ACTIVITÉS, PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS MARITIMES	Promotion de la filière algue par l'écomusée de Plouguerneau	Association Karreg-Hir	50 330 €
FICHE-ACTION 5 DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LA CONSOMMATION, L'ACHAT ET L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DES PRODUITS ISSUS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	Qualit'alg : Qualité et traçabilité toxicologique des algues bretonnes	Chambre syndicale des algues et des végétaux marins	74 800 €
	Promotion des poissons de ligne en Pays de Brest	Association des ligneurs de la pointe de Bretagne	25 705 €
	Application "Mon Pêcheur" : vente directe des produits de la mer	MonPêcheur	28 500 €
FICHE-ACTION 6 ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS VERS UNE DIVERSIFICATION DE LEUR PRODUCTION ET UN FONCTIONNEMENT COLLABORATIF	Soutien au développement local de la filière algues par la mise en place d'une animation dédiée	Technopôle Brest Iroise	108 000 €
TOTAL			357 538 €

RETROUVEZ TOUS LES TRAVAUX ET L'ACTUALITÉ
DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

www.pays-de-brest.fr



NEWSLETTER SUR L'ACTUALITÉ DU PÔLE MÉTROPOLITAIN
(INSCRIPTION EN PAGE D'ACCUEIL DU SITE)

CAP SUR LE PÔLE
L'ACTUALITÉ DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Mars 2019

Le SCoT approuvé

Le projet de SCoT du Pays de Brest révisé a été approuvé par délibération à l'unanimité des votants par le comité syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest le 19 décembre 2018. Il est exécutoire depuis le 20 février 2019.

La décision de révision du SCoT de 2011 avait été prescrite fin 2014 afin rendre le document compatible avec les lois Grenelle II et ALUR et ainsi mieux prendre en compte les questions environnementales et la consommation du foncier agricole et naturel.

[En savoir plus >](#)

Le cluster algues en action

CLUSTER ALGUES PAYS DE BREST

Ensemble, pour le développement de la filière algues

Le cluster algues du Pays de Brest est entré en phase opérationnelle.
4 actions prioritaires sont actées pour 2019 :

- groupe de travail sur la récolte, la culture, le suivi et la préservation de la ressource
- groupe de travail sur la qualité, la traçabilité et la valorisation de la ressource
- étude du poids économique de la filière
- cartographie des acteurs et compétences

Ce cluster rassemble les acteurs locaux de la filière algues et a pour ambition de mettre en synergie les atouts du territoire afin d'accroître les retombées en termes de développement économique et d'emplois. Il est piloté par le Pôle métropolitain et animé par le Technopôle Brest-Iroise avec l'appui de la CCI MBO Brest. L'animation bénéficie du soutien de l'Europe et de la Région Bretagne.

[En savoir plus >](#)

18 rue Jean Jaurès
B.P. 61321
29213 BREST cedex 1

Tél. 02 98 00 62 30
Fax 02 98 43 21 88

contact@pays-de-brest.fr
www.pays-de-brest.fr

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN

